



Choc voiture-piéton

Par **sandhuch51**, le **26/10/2020 à 17:30**

Bonjour,rnrnEn marchant pour retourner à mon véhicule cet après-midi sur le parking d'une zone commerciale, une voiture qui reculait m'a percutée sur le côté droit. J'avoue que je ne regardais pas devant moi, je regardais une vitrine sur ma gauche. Mon fils, qui était avec moi, a crié "attention" mais c'était trop tard, j'ai juste eu le temps de sentir le choc.rnrnLa conductrice m'a simplement dit "je vous avais pas vue", ne s'est pas inquiétée d'autre chose que de savoir si ça voiture était bugnée.rnrnUn peu désorientée après le choc, sans blessure apparente et ne connaissant pas les procédures en cas de choc voiture/piéton, je suis retournée à mon véhicule. J'ai cependant pris en photo la plaque d'immatriculation de la voiture en passant devant pour partir.rnrnLes douleurs ne se sont manifestées que plusieurs minutes plus tard, j'ai constaté que j'avais des bleus en rentrant chez moi 2h après.rnrnQu'aurais-je dû faire ? Y'a-t-il quelque chose que je puisse faire après coup ?
rnrnMerci par avance de vos réponses...

Par **CarolineDenambride**, le **06/11/2020 à 10:20**

Bonjour, rnrn rnrnFaire une déclaration à votre assurance ? et fournir la plaque ? pour obtenir des négociations entre assureur ? rnrnLa difficulté reposera toutefois sur la preuve.rnrnTrès cordialement, rnrn rnrnMe Caroline DENAMBRIDE rnrnAvocate au Barreau de LYON